L'instruction civique des jeunes filles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 505

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-262740

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

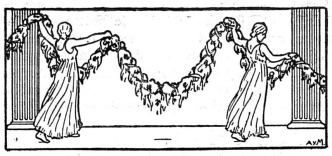

A travers les Sociétés

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Le Club de Jeunesse des Amies de la Jeune Fille cherche, vu l'essor pris par son activité, un local comprenant une chambre pour 50 à 60 personnes, une plus petite pour les cours, et éventuellement une chambre encore pour la directrice, le tout avec possibilité d'utiliser eau et gaz, et disponible le dimanche et 5 fois par semaine dès 14 heures. Possibilités financières limitées. Adresser les offres ou signaler les locaux disponibles à Mme Ch. Juilliard, 34, avenue Peschier.

Autour de la Société Coopérative de l'Hôtel Seehof (Hilterfingen, lac de Thoune).

L'Assemblée générale de cette Société, propriétaire de l'hôtel et du restaurant sans alcool bien connus de ce nom, a eu lieu le 26 juin à Hilterfingen, sous la présidence de Mme J. Biberstein (Berne). Les porteurs d'actions, particulièrement nombreuses, adoptèrent tout d'abord les comptes et le rapport présenté par la présidente du Comité, Mme Schupbach, et qui fournirent d'intéressants détails sur les difficultés que rencontre encore actuellement un hôtel qui, d'autre part, jouit d'une clientèle assurée. En dépit des conditions météorologiques déplorables de l'été 1936, le « Seehof » a reçu de nombreux visiteurs, mais dont les séjours n'ont pas augmenté les recettes, ceci en raison de l'abaissement forcé des prix de l'hôtel d'une part, et du renchérissement de la vie, qui commençait à se manifester, d'autre part. Toutefois, le résultat financier, comme le mouvement continuel qui a animé le « Seehof », prouvent combien admirable a été l'activité de la directrice, Mme Herzog, et de ses collaboratrices; et s'il faut renoncer, cette année encore, au payement d'un dividende aux actionnaires, il n'y a nullement lieu d'être pessimiste quant aux résultats de cette entreprise, à laquelle s'intéressent tant de femmes.

Comme on vient de le dire, l'hôtel possède une clientèle nombreuse et fidèle, à laquelle viennent constamment s'ajouter de nouveaux amis et visiteurs, et même tout récemment des clients étrangers, hollandais et anglais. Le mouvement du restaurant sans alcool marque aussi une marche ascendante.

Deux nouveaux membres, Mmes Miller (Soleure) et Kammermann (Berne) ont été élus membres du Conseil de direction de la Société coopérative. L'Assemblée générale a décidé de porter une attention toute spéciale à un fonds, lequel est destiné, selon les statuts, à permettre de prolonger des séjours de repos au « Seehof » à des hôtes dont les propres moyens seraient insuffisants.

A. L. G.

Le Lycéum-Club de La Chaux-de-Fonds dans ses meubles.

La Chaux-de-Fonds a enfin son Club féminin, 4, rue du Parc: deux immenses pièces dans une belle maison, qui, meublées de ce que contenaient des greniers de lycéennes, ont cependant très bon air, d'autant plus qu'une femme antiquaire y expose de jolis meubles anciens, et que des artistes ont prêté des tableaux. Chacune a sa clef, on peut y aller se reposer, lire journaux et livres (quand ce rouage fonctionnera), se faire une tasse de thé; en hiver, des bûches pour les feux de cheminées compléteront un chauffage central bien installé, et l'on peut espérer que chacune s'y plaira. Plusieurs causeries y ont déjà eu lieu, avec projections lumineuses, une séance de musique, etc. *(Corr. part.)*

L'Ecole pour le personnel féminin des Asiles à Vennes (Lausanne)...

...vient de placer les 8 élèves diplômées de sa troisième année d'existence. Le 4me cours, commencé en novembre 1936, qui se terminera en avril 1938, est suivi par 12 élèves. Jusqu'à présent, les élèves sortant de l'école sont immédiatement placées; 32 élèves sont au travail dans 16 asiles, à savoir 10 asiles vaudois, 4 genevois, 1 neuchâtelois et 1 zurichois. Une retraite spirituelle de deux jours, organisée pour les anciennes élèves, a permis aux participantes de se retremper dans l'atmosphère de l'école et de reprendre avec courage leur travail souvent difficile et délicat.

A. de M.

A la Frauenzentrale de Zurich.

Dans son dernier rapport, la « Centrale » féminine de Zurich rend compte de ses activités extrêmement diverses, si diverses qu'il lui a été impossible de trouver une nouvelle présidente, et que Mlle Fierz, son ancien chef, est toujours encore obligée de venir au secours des secrétaires permanentes et du Comité.

Parmi ces activités, citons: l'Ouvroir de raccommodage pour chômeuses, qui en une année a payé 49.000 fr. de salaires; le local chauffé pour femmes âgées donnant asile à 60 pauvres vieilles femmes; la collecte de fruits et de légumes avant lieu deux fois par semaine, de juin à novembre, et permettant des dons à 500 familles et instituts; le bureau de placement; les cours de culture de petits fruits; la bibliothèque circulante; la journée hebdomadaire de cuisine économique, permettant à chaque participant de verser 50 cent. pour nourrir des chômeurs.

A côté de ces activités pratiques, la Centrale organise des conférences, les « Journées des Femmes zurichoises », la propagande pacifiste. Elle a fait au sujet du prix des denrées de première nécessité des démarches officielles et des propositions bien étudiées. Enfin, elle fait partie de plusieurs Cartels, dont elle exécute certains travaux.

A. de M.

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

Cette Société a tenu son Assemblée générale le 5 juillet, chez Mlle Grandchamp, à Lausanne, sous la présidence de Mlle M. Daulte, présidente, qui a été réélue, comme tout le Comité.

La Société a créé un « journal parlé » permettant à chaque membre, en quelques minutes, de faire part de ses expériences personnelles. Mlle Dessauges, à propos de l'enseignement libre, a dit les avantages qu'offre un contact étroit entre professeur et élève; puis Mlle Rambert, qui dirige un institut pour enfants retardés ou difficiles, exposa sa méthode d'enseignement, dit comment, avec la collaboration des parents, des directeurs des écoles officielles, parfois des médecins, elle arrive à comprendre et à développer ses élèves.

Pour septembre, la Société prévoit un voyage collectif à Fribourg, avec visite de cette ville sous la conduite de Mme Bennett. Le groupe de Vevey, dirigé par Mme G. Schroeder, organise une exposition-vente où l'on trouvera tout ce qui a rapport à « l'art de la fleur »; une exposition-vente est également prévue à Lausanne pour fin novembre, au Lausanne-Palace.

Pour faciliter les échanges et faire connaître les diverses professions des membres, a été créé un fichier, qui peut être consulté à l'Entr'aide sociale, rue Enning, 1. Le programme des conférences et des concerts sera établi au mois de septembre. Enfin, pour joindre l'utile à l'agréable, dès septembre prochain, les membres se retrouveront, le premier mardi de chaque mois, à la crémerie du Grand-Chêne, Mme Baumgartner, la propriétaire, étant membre de la Société.

S. B.

Comité international féminin pour la paix et le désarmement.

Rappelons les « Groupes d'études » organisés par ce Comité, qui auront lieu à Genève, au Palais Wilson, du 25 août au 2 septembre. Le programme comporte les sujets suivants: *La situation internationale actuelle; Nouveaux efforts pour sortir de l'impasse internationale; Le travail de la S. d. N. et du B. I. T.* Les conférenciers seront des spécialistes, fonctionnaires du Secrétariat de la S. d. N.

Conférences et discussions auront lieu par groupes séparés, en anglais et en français. Actuellement, des représentantes de quatre ou cinq nationalités différentes, ce qui assure un caractère vraiment international à ces rencontres, se sont inscrites pour le groupe de langue anglaise. Pour l'organisation du groupe de langue française, un minimum de 5 inscriptions est demandé.

S'adresser pour tous renseignements au Secrétariat de ce Comité, Palais Wilson, Genève.

M. F.

---

la magistrature lui est fermée, à l'exception des postes de greffiers des tribunaux dans certains cantons. Par contre, la privation du droit de vote ne l'empêchera pas d'occuper des postes supérieurs ou inférieurs dans les administrations cantonales ou fédérales, ainsi que dans les entreprises privées, là où il s'agit de fonctions qui touchent aux problèmes de la formation professionnelle féminine et au marché du travail féminin. Pour ce genre de postes les femmes possédant un grade en sciences économiques semblent aussi bien préparées que les juristes. A l'Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, par exemple, des postes élevés sont occupés par des représentantes de ces deux disciplines. Ces possibilités de placement semblent susceptibles de développement.

Le journalisme aussi peut offrir des débouchés, soit qu'il s'agisse de journalistes indépendantes, soit de collaboratrices régulières à un quotidien.

* * *

Il n'y a pas d'encombrement dans la carrière de théologienne, mais les difficultés que les femmes rencontrent à l'exercer proviennent de la nature même de cette profession et de l'opinion publique. En effet, vu l'autorité que confèrent ces fonctions dans l'Eglise protestante, les fidèles ne sont pas tous gagnés à l'idée de confier sans autre, des charges pastorales aux femmes! Cependant les théologiennes en charge jusqu'à présent (elles étaient 15 en 1932), qui exerçaient une activité comme pasteurs, aides de pasteurs, ou qui s'occupaient de la jeunesse, ont su, au dire de tous les rapports, gagner entièrement la confiance des paroissiens. Le développement de cette profession dépend surtout du travail, du dévouement et de l'humble et patient service individuel de celles qui s'y consacrent.

M. Bieder.

(La fin au prochain numéro.)

Que lisons-nous ?

Quelques titres de livres nouvellement parus, pour les lectures de vacances

Selma Lagerlöf: *Morbacka.* Souvenirs. Avant propos de Lucien Maury. Stock éd. 18 fr. fr.

Pearl Buck: *L'exilée. Le cœur d'une femme.* Stock, éd. 17.50 fr. franç.

Id.: *L'ange combattant. La mission d'un homme.* Stock. éd. 17.50 fr. franç.

Erich Kestner: *Trois hommes dans la neige.* Stock éd. 16.50 fr. franç.

Virginia Woolf: *Les Vagues.* Stock, éd. 27 fr. fr.

Maria Jalek: *En campant sur l'Alpe.* Stock, éd. 15 fr. franç.

Mme de Gramont: *Mémoires de la Tour Eiffel.* Suite de: *Au temps des Equipages, Les Marronniers en fleurs, Clair de lune et taxi-auto, La Treizième heure.* Grasset, éd. 16,50 fr. franç.

Marie-Anne Comnène: *L'homme aux yeux gris.* Nouvelles. Gallimard, éd.

Doussia Ergaz: *Marie-Laure.* Albin Michel, éd. 15 fr. franç.

Louise Hervieu: *Montsouris.* Réédition. Emile-Paul, édit. 2.40 fr. suisses.

Miss Pauline, L. Travers: *Mary Poppins.* (Trad. de l'anglais.) Illustré. (150.000 exempl. vendus en quelques mois en Amérique.) 12 fr. franç.

Henriette Psichari: *Renan d'après lui-même.* 4 fr. suisses.

Magdeleine Chaumont: *Les bras vides.* 15 fr. fr.

Maryse Bastié: *Les ailes ouvertes.* Fasquelle, éd.

Princesse de Chimay: *Madame Tallien.* Plon, éd.

Isabelle Sandy: *Quand les loups ont faim.* Tallandier, éd.

L'instruction civique des jeunes filles

M. J. Peitrequin, rédacteur à la *Revue* de Lausanne, conseiller communal et député, est un féministe convaincu. Il ne manque jamais une occasion d'affirmer ses convictions et d'appuyer nos revendications. Enseignant l'instruction civique aux cours professionnels, il ne manque pas, chaque année, de demander à une féministe lausannoise d'y parler pendant une heure du suffrage féminin à des jeunes apprenties de 15 à 17 ans.

Dans le rapport sur la gestion de la direction des écoles, qu'il vient de rédiger comme conseiller communal, M. Peitrequin demande que soit donnée aux jeunes filles, pendant la ou les dernières années de l'enseignement primaire, un petit cours simple et pratique portant sur certains éléments d'instruction civique et d'économie publique.

« On est souvent frappé, écrit M. Peitrequin, de l'ignorance totale des femmes pour tout ce qui concerne la vie du pays, sa structure politique et économique et ses principales institutions. Or, beaucoup de femmes doivent aujourd'hui gagner leur vie et se débrouiller seules. »

Cette demande vient appuyer la lettre que le Cartel des Associations féminines vaudoises adressera prochainement au Conseil d'Etat pour lui demander d'instituer un cours d'instruction civique pour les jeunes filles.

S. B.

Achetez votre cuisinière à gaz ou électrique

LE RÊVE
2, ROTISSERIE
Angle Trois-Perdrix - GENÈVE
J. DUBOUCHET
FACILITÉS DE PAIEMENT.

PAS DE SUCCURSALE.

Correspondance

A propos du « Label »

Genève, 14 juillet 1937.

Mademoiselle,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu dans le *Mouvement Féministe* du 10 juillet le petit article consacré au « Label » de la Ligue sociale d'Acheteurs. Puis-je formuler à ce sujet une question:

Comment la L. S. A. s'y prend-elle pour déterminer quels sont les articles « dont notre conscience sociale ne nous reprochera pas l'achat»? Quel est son critère des « conditions *normales* de travail et de salaire » ?

Une réponse par l'intermédiaire de votre journal intéresserait, j'en suis sûre, bien d'autres que moi de vos lecteurs. D'avance je vous en remercie en vous priant, etc.

Y. van Muyden.

Ecoutez à la Radio...

Quatre causeries sur le statut de la femme, organisées par le Conseil International des Femmes, à l'occasion de l'Assemblée de la S. d. N.

Lundi 23 août, Radio-Genève, 18 h. 15: Mme Marguerite Thibert (Bureau International du Travail).

Lundi 30 août. Radio-Genève, 18 h. 15: Miss Mary Mac-Geachy (Secrétariat de la S. d. N.).

Lundi 6 septembre, Radio-Genève. 18 h. 15: Mlle Ant. Quinche, avocate (Lausanne).

Lundi 13 septembre, Radio-Genève, 18 h. 15: Mme Maria Vérone, avocate à la Cour (Paris).

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"
A LUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

The International Suffrage News
(JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: **6 sh. 4,50 fr. suisses**

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. 1.

Pour que le „Mouvement Féministe" vive...

Ve liste

Mlle O. P. (Bex)	Fr.	5.—
Mme A. M. (La Chaux-de-Fonds)	»	2.—
Mme W. (Genève)	»	3.—
M. L. B. (Leysin)	»	3.—
Mlle de B. (Morges)	»	5.—
Mlles A. (Le Locle)	»	4.—
Anonyme (Monthey)	»	5.—
Mme E. de R. (Neuchâtel)	»	4.—
Mlle C. P. (Morges)	»	4.—
Total au 15 juillet:	Fr.	35.—
Listes précédentes:	»	935.65
Total:	Fr.	970.65

Nous voilà, grâce à l'appui encourageant de ces 9 nouveaux donateurs, bien près d'atteindre le millier de francs... Y arriverons-nous cet été?... Merci d'avance à tous.

Le Mouvement Féministe.

Pour la publicité dans le Mouvement, *s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.*

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE
HORTENSIA
au MONT-SUR-LAUSANNE
(Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront **reconnaissantes**

De leur avoir fait suivre **des cours de cuisine** (théoriques et pratiques).

De leur avoir fait donner **des leçons d'économie domestique :**

a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien.

b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

De de leur avair fait apprendre **les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture.** (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.

Prix modérés

Commencement du cours d'hiver le 1er octobre. Références auprès du Président du Comité de Patronage: **M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne.**

Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice : **Mlle Marguerite HORT.**

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE